



Tabac

N°06
10/07/2019



Animateur filière

Jessica RODRIGUEZ
FREDON Aquitaine
j.rodriquez@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE
ARVALIS
K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N°04 du 12/06/2019 »*



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : Stade montaison en moyenne.
- **Conséquences des conditions météorologiques**

Observations parasitaires

Maladies

- **Mildiou** : début d'attaque sur une parcelle. Risque de développement dans les prochaines semaines.
- **Virus de la mosaïque de la luzerne** : quelques parcelles touchées, les dégâts restent faibles
- **Virus Y de la pomme de terre** : premier signalement

Ravageurs

- **Pucerons** : présence en augmentation.
- **Noctuelles terricoles et défoliatrices** : observées sur quelques parcelles
- **Punaises** : observées sur plusieurs parcelles

Parasites

- **Orobanche rameuse** : premier signalement

Adventices

Réseau de piégeage

- **Agrotis ipsilon, segetum** et **Helicoverpa armigera** : le vol se poursuit avec un plus grand nombre de piégeage de papillons

Autres informations

- **Auxiliaires** : coccinelles en recrudescence, présence de chrysopes et de syrphes.

Stade de la culture

• Parcelles de référence

Les parcelles de référence sont pour la plupart au stade montaison (BBCH5010). Une unique parcelle est en début de montaison (BBCH3000). Une autre, plus en avance, est au stade de dégagement de boutons floraux et une enfin, une parcelle est au stade de reprise, plantation plus 15 jours.

Le stade montaison (BBCH5010) est observé sur les parcelles des zones de :

- Souillac (46)
- Amuré (79)
- Puch-d'Agenais (47)
- La Fouillade (12)
- Saint-Ignat (63)
- Saint-Pierre-d'Eyraud (24)
- Saint-Palais-de-Phiolin (17)
- Milhac (46)

La parcelle en début de montaison (BBCH3000) est Cuzorn (47), celle d'Aillas (33) est au stade de dégagement de boutons floraux (BBCH6000) et la parcelle au stade de reprise, plantation plus 15 jours est celle située à Aussevielle (64).



Parcelle de tabac au stade montaison (à gauche) et Brun écimé (à droite)

Photos : Dominique Saurel – Midi Tabac

Parcelle de tabac au stade dégagement de boutons floraux

Photo : Dominique Saurel

Dans l'ensemble toutes les parcelles de référence sont propres et saines.

Pour Cuzorn (47) c'est en cours de buttage pour le Virginie. Le début de récolte se fera le 10 juillet pour les tabacs de la zone de Aillas (33) et est en cours depuis le 4 juillet pour le Virginie à Souillac (46). Le tabac est de bonne coloration pour le secteur d'Amuré (79).

Malgré tout, on remarque un début de virose de la mosaïque de la luzerne sur les secteurs de Saint-Ignat (63), La Fouillade (12) et sur Burley à Souillac (46). On note la présence de pucerons sur les tabacs des parcelles de La Fouillade (12) et Amuré (79), ainsi que des punaises sur les secteurs de Saint-Ignat (63), Souillac (46) et Amuré (79). Ce qui attire des auxiliaires sur ces mêmes parcelles.

La présence d'adventices est signalée sur les parcelles de Saint-Palais-de-Phiolin (17), Saint-Ignat (63), Souillac (46), La Fouillade (12) et Amuré (79). Des captures d'*Agrotis segetum*, d'*Agrotis ipsilon* et d'*Helicoverpa armigera* sont enregistrées sur les parcelles de références de Saint-Ignat (63), de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) et d'Aussevielle (64).

• Parcelles tour de plaine

Pour les tours de plaine, trois stades différents ont été observés selon les parcelles :

Le stade de chou avant montaison sur les secteurs de :

- Saint-Sylvestre-sur-Lot (47)
- Pujo (65)

Le stade choux à début montaison (BBCH3000) sur les zones de :

- Bergerac (24)
- Thuret (63)
- Saint-Genis-de-Saintonge (17)

Le stade montaison (BBCH5010) sur des secteurs de :

- Sénéstis (47)
- La Fouillade (12)
- Vivonne (86)
- Proissans (24)

Grâce aux chaleurs les tabacs ont bien poussés et on récolte le Virginie (BBCH8090) sur les zones de Bergerac (24), Senestris (47) et Saint-Sylvestre-sur-Lot (47). Cependant pour le secteur de Thuret (63), les tabacs peinent à démarrer à cause des fortes chaleurs et des restrictions d'eau. Ce manque d'eau fait également subir un préjudice à la parcelle de Vivonne (86) avec une apparition des premières orobanches.

Au stade de montaison on retrouve les parcelles de Saint-Genis-de-Saintonge (17), Proissans (24) et un début de montaison de Burley avec les premières inhibitions tabacs Bruns sur Senestris (47).

Dans l'ensemble, les parcelles sont saines, pour tous les secteurs, cependant on retrouve la présence d'adventices (morelle noire, ambroisie, amarante, chénopode, liseron, mercuriales) sur La Fouillade (12), Proissans (24), Saint-Genis-de-Saintonge (17), Vivonne (86), Thuret (63), Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) et Pujo (65).

• Conséquences des conditions météorologiques

Parcelles de référence : Plusieurs parcelles ont souffert des conditions climatiques des dernières semaines. Notamment pour Cuzorn (47) avec des jaunissements dûs aux fortes températures (allant jusqu'à 37 °C). Mais aussi quelques dégâts occasionnés par la grêle et le vent du weekend dernier sur la parcelle de Saint-Pierre-d'Eyraud (24).



Grêle sur le secteur de Villefranche (69)

Photo : Dominique Saurel – Midi Tabac



Brûlure sur plant de tabac

Photos : (à gauche) Dominique Saurel - (à droite) Nathalie BARRET



Tour de plaine : On observe des dégâts de grêle sur le secteur de Villefranche (69) (photo ci-dessus). On note quelques brûlures dues au soleil et au sirocco (vent saharien violent, très sec et très chaud qui souffle sur l'Afrique du Nord et le sud de la mer Méditerranée) sur des tabacs à La Fouillade (12).

Ce BSV a été rédigé avec les informations collectées de onze parcelles de référence et sur 820 ha pour les tours de plaine.

Observations parasitaires

Maladies

• Mildiou

Les premières traces de mildiou sur 2.5 ha ont été repérées sur une parcelle de tour de plaine de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47). Même si les conditions météorologiques ne sont pas propices au développement de ce dernier, cette maladie peut se propager rapidement surtout dans les zones pratiquant des irrigations régulières, soyez donc vigilants.

Conditions de développement :

- Hygrométrie élevée (> 70 %)
- Température : 16 à 23 °C
- Temps couvert
- Eau libre sur les feuilles
- Tabac sensible

Mesures prophylactiques :

- Planter du plant sain et choisir les variétés les moins sensibles ;
- Si les premières taches apparaissent, limiter les irrigations au maximum ;
- Détruire les plants dès la fin des prélèvements pour la plantation, et les repousses après récolte, afin d'éviter la multiplication de la maladie.

Evaluation du risque :

Même si la canicule nous sort de la période à risque de développement du mildiou, la reprise des irrigations va mettre les parcelles en mode risque. Surveillez vos parcelles de près et appliquez les mesures prophylactiques nécessaires.

Plus d'informations (BSV Tabac N°5) et sur le lien

• Virus de la mosaïque de la luzerne *Alfa-alfa mosaic virus brassicae*

Parcelles de référence : Des symptômes du virus de la mosaïque de la luzerne sont présents avec une fréquence d'attaque à 2 % (contre 1 % BSV Tabac N°5) sur les parcelles de références de Souillac (46) (de Burley), de Saint-Ignat (63) et de La Fouillade (12).

Tour de plaine : Des dégâts ont été observés pour ce virus sur 1 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20% sur les plants de la parcelle de La Fouillade (12). Il a été observé sur les secteurs de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47) et Thuret (63), en tour de plaine.

Pied de tabac atteint par le virus de la mosaïque de la luzerne (AMV)

Photo : Dominique Saurel – Midi tabac



Mildiou sur feuille de tabac

Photo : S. Mothais – CT2F

Evaluation du risque :

Les virus de la mosaïque de la luzerne peuvent affecter les tabacs que ce soit au stade pépinière ou au stade du plein champ. Il n'existe pas de méthode curative efficace permettant de contrôler les virus en cours de culture. Surveillez cependant vos champs et appliquez les mesures prophylactiques permettant de limiter la propagation des virus.

Mesures prophylactiques contre les viroses :

- Utiliser des variétés résistantes ;
- Apprendre à reconnaître les différentes viroses ;
- Connaître le mode de transmission afin de limiter la propagation ;
- Nettoyer les outils qui peuvent transmettre les virus par simple contact ;
- Allonger la rotation sur une parcelle infestée.

Plus d'informations en cliquant sur le lien



• Virus Y de la pomme de terre *Potato virus Y (PVY)*

Le virus Y est transmis par de nombreuses espèces de pucerons. C'est un virus de type non-persistant : le puceron ne peut le transmettre que dans un délai d'une à deux heures après son acquisition par piqûre d'une plante contaminée. Des symptômes de ce virus sont présents sur la parcelle de tour de plaine de Proissans (24) sur 1 ha.

Mesures prophylactiques contre les viroses :

- Utilisation de plants sains résultant de la sélection sanitaire généalogique ;
- Production dans un environnement favorable ;
- Utilisation de variétés résistantes (ou tolérantes) ;
- Epuration des plants virosés ;
- Traitement aux huiles minérales.

Ravageurs

• Pucerons

Parcelles de référence : Des **pucerons** sont présents sur 8 % des plants, sur la parcelle de références de La Fouillade (12) et 5 % sur le secteur d'Amuré (79).

Tour de plaine : Quelques foyers d'individus sont présents dans les secteurs de Saint-Genis-de-Saintonge (17) sur 2.5 ha et de Bergerac (24) sur 3 ha. On observe également leur présence à La Fouillade (12) sur 8 ha et aussi des symptômes pour la parcelle tour de plaine de 10 ha à Saint-Sylvestre-sur-Lot (47). Toutefois, la présence de **pucerons** est aussi relevée en tour de plaine sur 110 ha dans le secteur de Vivonne (86) avec une fréquence d'attaque inférieure à 20 % sur 35 ha.

Evaluation du risque :

Depuis le dernier BSV, les foyers de pucerons se sont développés. Leur présence a augmenté mais ils sont régulés par la présence significative d'auxiliaires qui a également pris de l'ampleur. Pour l'instant les dégâts sont faibles, toutefois restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premières infestations. Protégez les auxiliaires naturels.

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont des observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observez la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprenez à les reconnaître et à les protéger.

• Noctuelles terricoles et défoliatrices

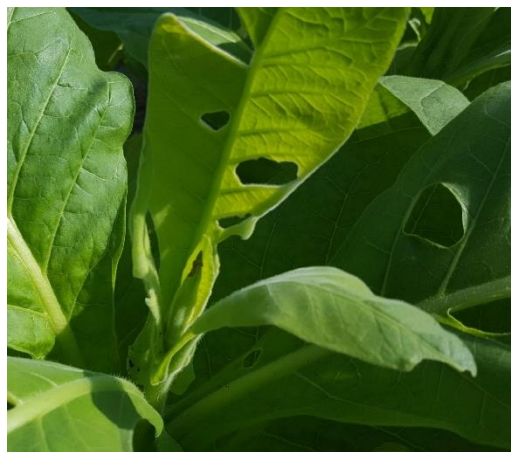
L'activité des noctuelles terricoles est plus intense que dans le dernier BSV. Quelques symptômes sont présents sur les parcelles de tour de plaine de Vivonne (86) sur 45 ha et l'on observe également leur présence dans celle de La Fouillade (12) sur 1 ha.

Des symptômes de noctuelles défoliatrices d'*Helicoverpa armigera* ont été observés sur 1 ha à La Fouillade (12) et sur 15 ha à Pujo (65).



Vers gris sur plant de tabac

Photo : Dominique Saurel



Dégâts de noctuelle défoliatrice sur

plant de tabac - Photo : P. Charbonnier



Helicoverpa armigera

sur feuille de tabac

Photo : Dominique Saurel

Evaluation du risque :

Les noctuelles terricoles et défoliatrices sont signalées. Leur activité reste faible avec peu de dégâts observés pour le moment. Le seuil théorique est atteint lorsque les pieds attaqués ont une fréquence d'attaque de 5 %.

• Punaises

Depuis le précédent BSV Tabac (N°5), on peut remarquer une recrudescence des punaises sur les tabacs.

Parcelle de référence : Premiers dégâts de punaises sur la parcelle d'Amuré (79) avec la présence de celles-ci également sur les secteurs de Souillac (46) et de Saint-Ignat (63).

Tour de plaine : Des symptômes sont présents sur les parcelles de tour de plaine de Thuret (63) sur 16 ha et de Proissans (24) sur 3.7 ha. On en observe aussi une forte présence sur les parcelles de Vivonne (86) sur 130 ha avec une fréquence d'attaque de moins de 20% sur 25 ha. Une légère présence sur 1 ha pour le secteur de La Fouillade (12).

Mesures prophylactiques contre les punaises :

- Maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril,
- Supprimer manuellement les adultes, les larves et les pontes en culture.



Punaise plate sur feuille de tabac

Photo : D. Saurel – Midi Tabac

Evaluation du risque :

Le stade des tabacs en plein champ est une période à risque pour le développement des punaises. Celles-ci sont en plein développement. Les signalements ainsi que le nombre de secteurs où elles sont présentes ont augmenté depuis le dernier BSV. Surveillez leur apparition et appliquez les mesures prophylactiques.

Parasites

• Orobanche rameuse *Orobanche ramosa*

L'**orobanche rameuse** est un parasite des racines des plantes dicotylédones. Sans racine et sans chlorophylle, elle est totalement dépendante de son hôte pour s'alimenter.

Tour de plaine : La présence de ce parasite entraîne un défaut de croissance des plants de tabac et des jaunissements des feuilles. Ils sont souvent observés avant le dépérissement total du plant, dans le cas d'infestations importantes. L'**orobanche** est présente en tour de plaine sur 35 ha dans le secteur de Vivonne (86).

Mesures prophylactiques contre les orobanches :

- Implanter une culture piège ;
- Maîtriser la lutte contre les adventices ;
- Rotation minimum de 4 ans sans plantes hôtes ;
- Nettoyer les outils à la sortie de la parcelle infestée ;
- Travailler le sol après la récolte et utiliser les outils mécaniques avant que l'orobanche ait le temps de finir son cycle et de grainer ;
- En cas de parcelle fortement infestée, ne plus y cultiver ni tabac ni toute autre plante hôte.



Orobanches rameuses sur pied de tabac

Photo : Lucien Gatard



Evaluation du risque :

Actuellement une parcelle est impactée par la présence d'orobanche et il n'y a pas encore trop de dégâts liés à cette dernière.

• Adventices

Les conditions météorologiques très chaudes de ces dernières semaines, avec une période de canicule, ont permis aux adventices de progresser sur certaines parcelles.

Parcelles de référence : L'apparition de ces plantes (ambrosies, amarantes, chénopodes, daturas, liserons, mercuriales, morelle noire et renouées) favorisée par le temps est observée notamment sur les secteurs d'Amuré (79), de La Fouillade (12), de Souillac (46), Saint-Ignat (63) et du Saint-Palais-de-Phiolin (17) pour les parcelles de références. Pour le secteur de Souillac (46), on observe de l'ambrosie à feuilles d'armoïse sur le Quercy Blanc (46) dans les parcelles et les fossés et également sur la commune de Veyrignac (24).

Tour de plaine : On observe également pour les parcelles de tour de plaine un développement des adventices (ambrosies, amarantes, chénopodes, daturas, liserons, mercuriales, morelle noire, renouées sp. et panics), surtout sur les secteurs de Pujo (65), La Fouillade (12), Vivonne (86), Thuret (63), Proissans (24), Saint-Sylvestre-sur-lot (47) et Saint-Genis-de-Saintonge (17). Dans la zone de Souillac (46) en tour de plaine, on observe aussi de l'ambrosie à feuilles d'armoïse sur le Quercy Blanc (46), avec de la Lampourde et des renouées sp.



Ambrosie à feuilles d'armoïse devant plants de tabacs

Photo : Dominique Saurel – Midi Tabac



Vergerette du Canada

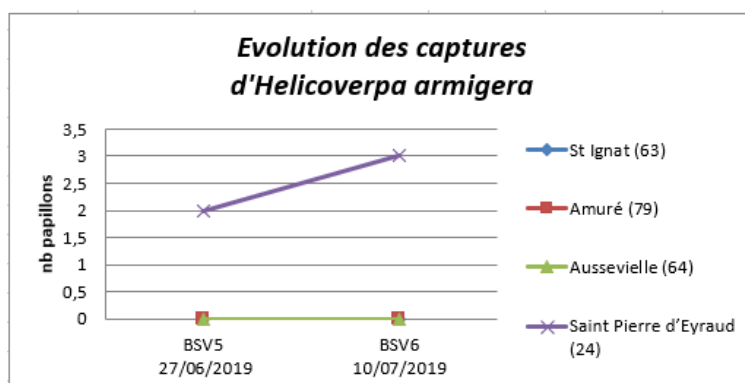
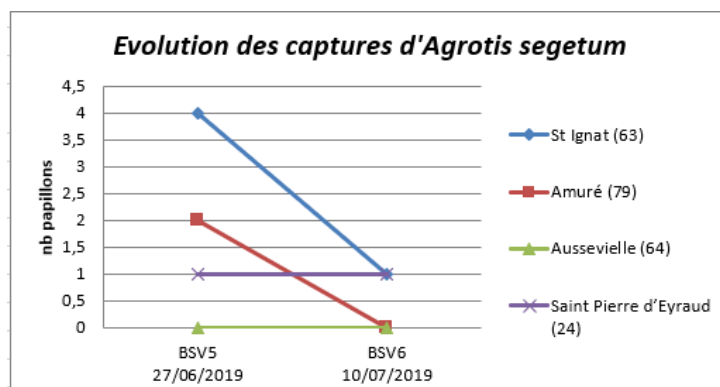
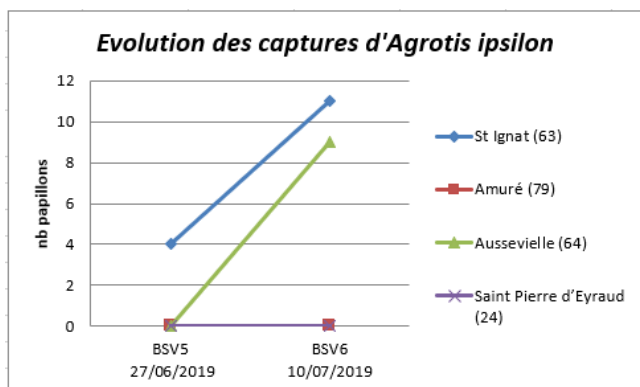
Photo : Dominique Saurel – Midi Tabac

ZONES GEOGRAPHIQUES	Parcelles de référence (X : nombre de plantes au m ²)					Tour de plaine (Surface en ha où la présence d'adventices a été observée)								
	Amuré (79)	Saint-Palais-de-Phiolin (17)	Souillac (46)	La Fouillade (12)	Saint-Ignat (63)	La Fouillade (12)	Proissans (24)	Thuret (63)	Pujo (65)	Saint-Genis-de-Saintonge (17)	Vivonne (86)	Saint-Sylvestre-sur-lot (47)		
Ambrosie			1>X <10	1>X <10		1		6			130			
Amarante	X<1		1>X <10	1>X <10		1		10						
Chardons														
Chénopode	X<1				X<1			12						
Datura	1>X <10		X<1				1.5	15						
Liserons	15 %	5%				1		7	5	7		10		
Mercuriale	X<1				X<1			6						
Morelle noire					X<1	1		4	15					
Panic			X<1			1		9						
Renouée	X<1		X<1	1>X <10		1	2		15					
Sétaire								2	5					
Graminées												5		
A.Dicotylédones														
Rumex														
Orobanches											35			

Réseau de piégeage

• *Agrotis ipsilon*, *segetum* et *Helicoverpa armigera*

Sur le réseau de piégeage on constate une hausse de capture de papillons (*Agrotis ipsilon*, *segetum* et *Helicoverpa armigera*) par rapport au précédent BSV Tabac (N°5) à cause des températures plus chaudes. Seulement, un papillon de ***Agrotis segetum*** a été capturé sur les secteurs de Saint-Ignat (63) et de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) en parcelle de référence. Les pièges sur le secteur de de Saint-Pierre-d'Eyraud (24) ont permis de relever trois ***Helicoverpa armigera***, et l'on note la capture de neuf ***Agrotis ipsilon*** à Aussevielle (64) et onze dans le secteur de Saint-Ignat (63).



Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement, pour évaluer les populations.

Autres informations

• Auxiliaires :

Depuis le dernier BSV on observe un accroissement des insectes **auxiliaires** qui sont plus présents sur les cultures depuis la hausse des pucerons.

Parcelle référence : La présence de **coccinelles** permet de réguler la population de ravageurs sur le secteur de Souillac (46), La Fouillade (12) et d'Amuré (79).

Tour de plaine : On note aussi des coccinelles sur 180 ha en tour de plaine dans le secteur de La Fouillade (12) sur 110 ha pour Vivonne (86). Il est observé une légère présence sur le secteur de La Fouillade (12) sur 4 ha.



Des **syrphes** sont présents à hauteur de 2 % des parcelles de références de Saint-Ignat (63), La Fouillade (12), et de 3 % dans le secteur d'Amuré (79). Pour les parcelles de tour en plaine, on observe des syrphes sur 1.5 ha pour Proissans (24) et sur 30 ha sur le secteur de Saint-Sylvestre-sur-Lot (47). On peut également en voir dans les parcelles de La Fouillade (12) sur 2 ha et sur celles de Thuret (63) sur 20 ha. A Vivonne (86), on en observe davantage (traces) sur 180 ha et moins de 20 % sur 50 ha.

Les **chrysopes** sont moins présents, quelques individus à hauteur de 2 % sur la parcelle de référence de La Fouillade (12) et sur 2 ha en tour de plaine, ce qui permet de réguler les ravageurs.

- **Autres :**

On observe sur 2.5 ha en tour de plaine des thrips sur le secteur de Saint-Genis-de-Saintonge (17). Il a aussi été observé sur la zone de Vivonne (31) en tour de plaine la présence de cicadelles vectrice de stolbur sur 60 ha.

- **Clin d'œil :**

Avec cette chaleur, on cherche l'ombre.



Lézard vert sous feuille de tabac

Photo : C. Hautesserre

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative Tabac Feuilles de France (CT2F)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "